

## INTITULE DU POSTE

ÉNSA VERSAILLES\_MCFA\_STA 2\_Expérimentation-  
Fabrication

## INTITULE LONG DU POSTE

Maitre de conférences Associé /Science et technique de  
l'architecture/CIMA/Expérimentation fabrication

Du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 31 août 2025

Temps partiel : 160h d'enseignement sur l'année  
universitaire

## LOCALISATION DU POSTE

Région	Ile-de-France
Département	Yvelines
Adresse	5 avenue de Sceaux 78 000 Versailles

## EMPLOYEUR

L'ÉNSA Versailles fonde sa singularité sur la qualité et la variété de ses enseignants. Le dialogue permanent entre les enseignants, l'administration et les étudiants entretient la réactivité de l'école. Tout en se positionnant sur des sujets précis, l'école évite tout positionnement doctrinal. Le dynamisme de ses instances lui permet de s'adapter rapidement à l'actualité des problématiques soumises à la profession architecturale.

Les enseignants ont la liberté de développer les sujets qu'ils estiment les plus importants, qu'ils soient d'actualité ou bien fondamentaux. Cette liberté, si elle peut être individuelle au départ, tend généralement à devenir collective. C'est ainsi qu'a été développée l'organisation du Master autour de trois questions triennales afin de proposer une géométrie adaptable pour que chacun puisse travailler sur ses spécialités sans sacrifier le collectif.

Trois principes fondamentaux organisent la formation en projet : la conception sur les grands territoires et le paysage du XXI<sup>e</sup> siècle ; la maîtrise d'un savoir-faire plastique en représentation du projet ; la transdisciplinarité qui croise l'enseignement du projet avec arts plastiques, les SHSA ou encore l'expérimentation technique.

L'ÉNSA Versailles propose également un master spécialisé, une formation HMNOP, une préparation au concours AUE, une formation post-master (Mastère), un double diplôme architecte-ingénieur et une formation professionnelle au diplôme d'État d'architecte (DEA).

## DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR

La recherche se structure au sein d'un laboratoire, le LéaV, autour de quatre axes thématiques : Matières à expérimentation ; Métropolisation et développement territorial ; Héritage, patrimoine et création ; Espaces, corps et sensibilités. Les chercheurs, pour la plupart enseignants à l'école, entretiennent le lien indispensable entre enseignement et recherche.

L'ÉNSA Versailles prépare au doctorat en architecture qu'elle co-délivre avec l'Université Paris-Saclay, ainsi qu'avec CY Cergy Paris Université, et plus particulièrement son École Universitaire de Recherche, avec laquelle elle développe le doctorat par le projet.

Le projet d'établissement s'articule autour de la création d'un plan étudiant, de nouvelles formations (culture de l'expérimentation, post-diplôme dédiées au logement et à la transition écologique, petite école d'architecture) et de lieux innovants (fablab, espaces pour l'expérimentation à grande échelle).

L'ÉNSA Versailles se distingue enfin par son centre de création d'art contemporain, la Maréchalerie, qui permet de croiser les regards architecturaux, artistiques, sociaux.

## DESCRIPTIF DU POSTE

### **Discipline : Construction Ingénierie et Maîtrise des Ambiances (CIMA)**

#### **Profil « compréhension et conception des structures »**

Les enseignements STA donnent aux étudiants une connaissance solide des principales disciplines mobilisées dans la construction : sciences des matériaux, conception des structures et des enveloppes, thermodynamique, thermique, ventilation, lumière, acoustique.

Ils visent à décroiser ces différentes disciplines pour les articuler à la conception architecturale. Ils réinterrogent ces connaissances pour développer l'esprit critique, à l'opposé d'une culture de prescription de solutions normalisées.

Une part importante de l'enseignement est dédiée à l'apprentissage expérientiel, au travers de TD et workshops.

#### Licence :

La L1 est une année d'activation des bases scientifiques (statique intuitive, connaissance des matériaux, concepts de thermodynamique).

La L2 est une année de déploiement des techniques (conception des structures et des enveloppes, RDM, bioclimatisme, calcul thermique).

La L3 approfondit ces enseignements avec la conception architecturale, notamment par des enseignements directement impliqués dans les ateliers de projet.

#### Master :

Le Master est une initiation à la recherche avec le séminaire « Matière à expérimentation », qui développe une approche expérimentale et réflexive de l'art de bâtir.

Les enseignants STA sont aussi mobilisés dans certains ateliers de projet et PFE.

#### Formations complémentaires :

Les enseignants STA interviennent dans le cadre de plusieurs formations complémentaires :

- la formation Architecte-Ingénieur qui vise à former des professionnels dotés d'une double culture architecturale et technique.
- La formation APA (Art Paysage Architecture)
- La formation professionnelle continue (FPC)
- Le Mastère spécialisé® TEC XX

#### **Charge d'enseignement spécifique au poste :**

Le.a candidat.e aura la charge de participer aux enseignements de workshop et de TD en licence.

L'enjeu sera de développer une culture théorique et pratique des matériaux, allant des process d'obtention et de mise en forme jusqu'aux techniques constructives. Celle-ci permettra à l'étudiant d'acquérir une capacité à expérimenter à l'échelle 1. Cette approche est croisée avec un enseignement sur la typologie des structures, mise en pratique à travers des exercices géométriques d'optimisation menant à la conception / fabrication de structures légères etc...

L'objectif est aussi de donner des notions permettant non seulement de développer le sens du réel, d'appréhender de façon qualitative les techniques d'ACV, mais aussi d'affiner le regard critique sur les pratiques constructives et de convoquer des techniques sortant du registre architectural standard qu'elles soient artisanales ou numériques, en investissant les possibilités offertes par le fablab de l'école.

En master, le.a candidat.e pourra être amené.e à s'impliquer dans le séminaire « matière à expérimentation » (MFE et PFE mention recherche), sur des problématiques liées aux matériaux et aussi dans les projets de P45 'hors les mur' sur des problématiques de médiation scientifique et de construction éphémères échelle 1.

## CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

- CDD 1 an renouvelable à temps partiel (160h d'enseignement) sur l'année universitaire 2024/2025 (160h d'enseignement) sur l'année universitaire 2024/2025
- avoir un emploi principal (**obligatoire**) = le.la candidat.e doit **impérativement** justifier d'une activité principale et fournir les pièces justificatives de l'exercice réel et confirmé d'une activité professionnelle qui permet de disposer de moyens d'existence réguliers
- Le.la candidat.e sera titulaire d'un diplôme d'architecte ou ingénieur (**obligatoire**)
- Le.la candidat.e devra justifier d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les écoles d'architecture autre qu'une activité d'enseignement, d'une durée d'au moins trois ans dans les cinq années qui précèdent le 1er janvier de l'année du recrutement (**obligatoire**)
- Le.la candidat.e devra avoir une expérience dans l'enseignement
- Justifier de connaissances pratiques de la construction

## DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHÉ

-Expériences et compétences souhaitées

-Le.la candidat.e devra avoir **une double culture architecturale et technique** et être capable d'assurer, notamment les enseignements de construction, et de mobiliser ces connaissances dans les enseignements de projet architectural. Une capacité à la reformulation des savoirs scientifiques et techniques vis-à-vis des enjeux écologiques et énergétiques contemporains est impérative.

-Le.la candidat.e devra avoir une pratique professionnelle et avoir une expérience dans l'enseignement des sciences et techniques qui met notamment en valeur des approches transversales entre les disciplines convoquées dans la pratique du projet architectural.

-Diplômes requis

Ingénieur et/ou Architecte (DPLG ou Diplôme d'Etat d'Architecte ou diplômes en équivalence).

## CANDIDATURE

### Dossier de candidature

- les documents nécessaires permettant de vérifier que l'activité principale est réelle et rémunératrice (avis d'imposition/ feuilles de paies/bilan comptable),
- une lettre de motivation
- un CV et annexes faisant ressortir les expériences professionnelles, les références (diplômes, publications, enseignement, réalisations) **de 10 pages maximum**
- une note pédagogique mettant en évidence les approches théoriques et pratiques proposées de **2 pages maximum**

Personne à contacter

rh@versailles.archi.fr

**Date limite de réception : 14 juillet 2024 à minuit**

Les candidat.es devront **mentionner** dans l'objet de leur mail : **candidature pour le poste de MCFA STA 2 Expérimentation**